roi Ménès, serait dans ce système, d'environ 12,000 ans.

2° Le premier livre de l'histoire générale de Diodore de Sicile, qui visita l'Égypte un peu avant l'ère chrétienne, 400 ans environ après Hérodote, et qui expose à son tour ce qu'il a appris de la bouche des prêtres égyptiens. Son récit, qui commence aussi à Ménès, est presque entièrement différent de celui d'Hérodote, avec lequel il ne s'accorde que dans les dernières époques. De Ménès à Sésostris, Hérodote compte 332 rois ; Diodore, seulement 78. Enfin, le total de la durée de la monarchie égyptienne serait dans ce second système d'environ 6000 ans.

3° La *Vieille Chronique*, pièce dont on ignore l'origine, mais qui était populaire en Égypte à une époque antérieure à Manéthon, et qui paraît avoir été rédigée sous le règne de Nectanébus, premier roi de la trentième dynastie. Elle compte jusque-là 36525 ans, en y comprenant le règne des dieux et des demi-dieux, qui entrent dans ce compte pour plus de 34000 ans ; ce qui fait commencer les règnes humains environ 2570 ans avant notre ère.

4° L'histoire égyptienne de Manéthon, prêtre d'Héliopolis, qui, sous le règne et par l'ordre de Ptolémée-Philadelphe, composa une histoire de son pays, tirée, à ce qu'il prétend, des fastes sacrés conservés dans les temples de l'Égypte, et même de monuments antédiluviens, sculptés, à ce qu'il dit, par Mercure Trismégiste. Cette histoire, dont il ne nous reste que des fragments conservés par Josèphe, Eusèbe et Georges Syncelle, était divisée en trois tomes, dont le premier comprenait les règnes des dieux et demi-dieux ; et les deux autres ceux de 32 dynasties royales, qu'il nomme thébaines, memphitiques, thinites, héliopolites, etc. L'histoire de Manéthon différait énormément de celle des auteurs grecs; par exemple, entre Sésostris et Cambyse, Hérodote compte 15 règnes seulement, et Manéthon 45. Au reste, ce dernier accusait Hérodote d'avoir complétement brouillé l'histoire d'Égypte par sa profonde ignorance. Quoique les chiffres qui fixent les durées de ces dynasties de Manéthon souffrent de très-grandes variantes, ils paraissent néanmoins composer un total de 6000 ans environ.

5° Le catalogue des rois thébains d'Ératosthènes, recueilli par ce savant grec de la bouche des prêtres de Thèbes, sous le règne et par les ordres de Ptolémée-Évergètes, postérieurement à Manéthon. Ce n'est malheureusement qu'une simple liste de 38 noms, qui étaient suivis de 53 autres qui ne nous sont pas parvenus. A chaque nom se trouve accolée sa signification en grec, d'après les prêtres égyptiens.

6° La liste des rois égyptiens, dressée par le Syncelle. On en ignore complétement la source et les éléments; aussi ne jouit-elle d'aucune autorité. Cependant il est impossible qu'elle soit tout entière le produit de l'imagination de cet auteur. Il ne commence à s'accorder avec Manéthon que vers la 20e dynastie.

7° Enfin, les légendes hiéroglyphiques des monuments égyptiens qu'on croit avoir interprétées, et qui semblent s'accorder en partie avec les listes de Manéthon.

Discutons successivement ces diverses autorités.

1° Les témoignages d'Hérodote et de Diodore doivent être d'abord écartés. En effet, leur récit nous arrivant de seconde main, et représentant le système des prêtres et des savants de l'Égypte, l'autorité des deux historiens grecs se réduit à celle de leurs maîtres égyptiens. Or, il y a opposition formelle entre les prêtres qui ont enseigné Hérodote, ceux qui ont instruit Diodore, ceux qui ont enseigné le prêtre Manéthon, enfin ceux qui ont composé la liste thébaine d'Ératosthènes. D'où il faut conclure que les annalistes de l'Égypte étaient fort loin de s'accorder entre eux sur l'histoire de leur pays ; ce qui doit ôter tout crédit aux uns et aux autres, tant que leur témoignage se réduira à de simples assertions, sans pièces justificatives. C'est à ce titre que les histoires d'Hérodote et de Diodore doivent être écartées.

2° Personne ne prendrait au sérieux le témoignage de la *Vieille Chronique*, avec ses 34000 ans de règnes divins, dont le soleil occupe 30000 ; quand même on n'aurait pas remarqué depuis longtemps que le nombre 36525 est égal à 25 fois juste le nombre sacré 1461, qui désigne la durée du cycle sathiaque, ou, si l'on veut, à autant de siècles tout juste que l'année contient de jours (36525). La supputation de la *Vieille Chronique* est donc une fiction mytique ou astrologique sans conséquence. Cependant, il en résulte ce fait remarquable. Les règnes des dieux et ceux des hommes composant un total exact de 36525, comme les premiers sont fictifs, il est naturel que les règnes des hommes aient été calculés sur des bases raisonnables, et que l'arbitraire ait porté sur les règnes des dieux. D'où il résulterait que, suivant la *Vieille Chronique*, qui dans ses fictions mythologiques représente, après tout, l'opinion égyptienne, les règnes humains ne remonteraient guère qu'à 2400 ans avant notre ère. Que les autorités profanes exagèrent l'antiquité de leur pays, c'est ce qui est fort naturel et se voit toujours ; mais qu'elles la réduisent, c'est ce qui ne se voit pas. D'où il résulte que, suivant l'opinion égyptienne représentée par la *Vieille Chronique*, la fondation du royaume d'Égypte serait d'une époque postérieure, quoiqu'à peu près contemporaine à la dispersion babélique. Nous reviendrons plus loin sur le témoignage de la *Vieille Chronique*.

3° La discussion du témoignage de Manéthon est la plus importante de toutes, et nous engage dans des considérations étendues.

Or je dis : 1° que l'autorité de Manéthon est d'une très-médiocre valeur; 2° qu'en l'admettant même, elle s'accorde avec la Bible, au moyen d'une légère modification dont la nécessité est démontrée par des preuves intrinsèques. Et d'abord :

Je dis que l'autorité de Manéthon est d'une très-médiocre valeur. Car, 1° la source de son histoire est

inconnue et même fictive, puisqu'il prétend l'avoir extraite d'inscriptions antédiluviennes, tracées par Mercure Trismégiste; et que les règnes humains se lient intimément aux époques des dieux qui composaient le premier tome de son histoire. 2° Sa moralité, comme historien, est très-équivoque; car son but était, ou du moins pouvait être, de relever sa nation aux yeux des Grecs, en exagérant son antiquité et sa puissance ; et il pouvait croire qu'il ne serait démenti par aucun de ses compatriotes. De plus, comme égyptien, il pouvait se croire intéressé à opposer à l'histoire des Juifs, qui jouissaient alors d'un grand crédit auprès des souverains grecs, une histoire différente où les Juifs auraient eu le mauvais rôle, comme il paraît par les fragments qui nous restent, et où les Juifs et Moïse sont présentés sous un jour odieux. 3° Manéthon se trouve placé par le temps à distances égales d'Hérodote et de Diodore. Or, puisque deux cents ans après Manéthon, les prêtres thébains et memphitiques qui ont renseigné Diodore, ne s'accordaient nullement avec le premier, il faut de deux choses l'une : ou l'histoire de Manéthon était inconnue aux prêtres de l'Égypte, ou le contraire avait lieu. Dans le premier cas, qui est tout à fait invraisemblable, quelle foi peut-on accorder à un ouvrage qui serait resté mystérieux ou inconnu pour les dépositaires de ces archives sacrées, que Manéthon aurait compilées pour en composer son histoire? Dans le second cas, les prêtres de l'époque de Diodore n'auraient eu aucun égard à l'autorité de Manéthon; or quels étaient les juges compétents, sinon ces dépositaires des annales égyptiennes, si toutefois il y avait alors des annales? 4° Le même argument se tire du catalogue d'Ératosthènes. Quand nous voyons que, cinquante ans après Manéthon, il se transporte à Thèbes pour y former, d'après les archives et les renseignements des prêtres de cette ville, une liste des rois thébains, depuis l'origine de ce royaume, il faut que l'on n'eût pas de foi aux listes dynastiques de Manéthon. Ce catalogue, qui commence à Ménès comme la première dynastie manéthonienne, que celui-ci appelle dynastie thinite, diverge à partir du troisième roi, et contredit complétement les listes du scribe d'Héliopolis. Nous reviendrons bientôt sur cette pièce importante, que nous citons pour le moment, en témoignage du peu de crédit dont jouissait en Egypte l'histoire de Manéthon. 5° Enfin, le fait de l'enlèvement de toutes les archives égyptiennes par Ochus, et leur perte totale ou partielle offre encore un motif de présomption contre la certitude des histoires égyptiennes composées postérieurement; et il est probable même que telle est la cause des dissidences si graves qui existent entre tous les auteurs, même égyptiens, sur le contenu de leurs annales.

Je dis, en second lieu, que les dynasties de Manéthon, en les admettant sans rien en retrancher, peuvent parfaitement se concilier avec la chronologie de Moïse, au moyen d'une hypothèse vraisemblable en elle-même et aujourd'hui démontrée. C'est que ces dynasties n'ont pas toutes été successives; mais qu'une partie, les seize ou dix-sept premières ont régné *collatéralement* : de sorte que l'addition de leurs durées, telle qu'on la fait communément, ne donne qu'un résultat illusoire. Examinons les raisons sur lesquelles est fondée cette hypothèse.

1° D'abord, en l'absence des preuves directes, on serait en droit de l'admettre, parce qu'elle est conforme à la marche naturelle des choses, et à l'histoire universelle du genre humain. Partout nous voyons de petits états s'établir sur les différents points du globe; et les grands empires ne se forment postérieurement que par leur fusion subséquente. Cela tient à ce que, par l'extension des familles, il se forme de nouveaux centres qui se font indépendants les uns des autres ; de là des tribus, puis des peuplades qui ont chacune leur chef; de là de petits états, tandis qu'on ne voit jamais un grand empire se former de toutes pièces, puisqu'il exige une population préalable, laquelle n'a pu se produire, sans une foule de subdivisions qui n'arrivent qu'assez tard à l'unité. C'est pour cela qu'à l'origine des choses nous voyons une foule de petites nations sur des territoires de médiocre étendue. Ainsi dans la Bible on nous montre Abraham mettant en déroute, avec un petit nombre de soldats, quatre ou cinq roitelets de la Palestine. On y voit Moïse et Josué aux prises avec une foule de petits rois occupant le petit pays de Chanaan. Dans l'histoire profane, nous rencontrons, les uns à côté des autres, les petits royaumes de Sycione, d'Argos, de Mycènes, de Thèbes, de Sparte, de Messénie; à l'époque de Thésée le royaume d'Athènes se composait d'une douzaine de bourgades dont ce héros fit une ville. Les royaumes d'Ithaque, de Pylos, de Salamine étaient représentés au siége de Troie par quelques douzaines de guerriers. De combien de royaumes et de républiques ne se composait pas l'Italie jusqu'à son entière conquête par les Romains? Plus tard encore, combien César ne trouva-t-il pas dans la Gaule d'états et de chefs différents? Les royaumes de Ninive et de Babylone ne se touchaient-ils pas dans l'enceinte d'un médiocre territoire? Les villes de Tyr et de Sidon ne formaient-elles pas deux monarchies sur l'étroite bande de terre qu'on appelle la Phénicie? Quand nous voyons partout les tribus primitives se diviser pour former autant d'états indépendants, est-il probable que l'Égypte seule ait échappé à cette loi?

Or, non seulement il arrivait que les tribus primitives se séparaient sous la conduite d'un chef de leur choix, mais il a dû arriver souvent à cette époque comme dans les temps modernes, que des états indépendants se soient formés par la division d'un plus grand entre les fils d'un même roi. Pour établir la parité, je ne citerai dans les faits modernes que la division de la France entre les enfants de Clovis, et la formation des royaumes de Paris, de Soissons, d'Austrasie ; et plus tard la formation des duchés indépendants de Neustrie, de Bretagne, de Bourgogne, d'Aquitaine, qui ne rentrèrent qu'assez tard sous le sceptre

unique des rois de France. Pareille chose put arriver en Égypte, et arriva probablement sous les fils de Ménès, qui fondèrent, comme on le croit, les royaumes de Thèbes, de This, de Tanis et de Memphis; ces petits états se seront trouvés tantôt séparés, tantôt réunis, soit par voie de conquête, soit par la succession et la division des familles royales; et chaque ville aura conservé la liste de ses rois. D'où il résulte que ces listes contiendraient par fois les noms des mêmes individus; c'est ce dont nous aurons bientôt des exemples frappants : ces listes auront été compilées sans discernement par Manéthon, qui aura considéré comme successives des dynasties collatérales, soit par défaut de jugement, soit de propos délibéré.

2° L'historien Artapan, cité par Eusèbe, raconte « que Palmanothès, roi d'Egypte, avait donné sa fille à Chenephrès, roi de la région située au-delà de Memphis : car, ajoute-t-il, à cette époque, l'Egypte était partagée entre plusieurs rois. » A ce témoignage formel on a objecté que l'histoire d'Artapan était peu digne de foi, que cet auteur n'était qu'un Juif déguisé en Grec, qui avait composé un mauvais roman, dans un intérêt de vanité judaïque. Admettons cette assertion gratuite sans difficulté. En composant son roman, il avait un but sans doute; c'était, dit-on, pour relever sa nation aux yeux des Grecs, desquels par conséquent il voulait être cru. Comment donc eût-il avancé dans son histoire, un fait notoirement faux, tel que celui de la simultanéité des dynasties égyptiennes? S'il l'a dit, sans le prouver, sans le discuter, sans citer personne, cela ne peut être que parce que ce fait aurait été de notoriété publique.

Nous citerons Pline qui parle d'un roi Mestrès, qui régnait, dit-il, à Héliopolis (1). N'est-il pas clair qu'il l'aurait appelé roi d'Egypte, s'il n'eût fallu distinguer plusieurs rois dans ce pays?

3° Les noms de dynasties thinites, memphites, thébaines, que donne Manéthon à ses familles royales, indiquent bien plutôt des royaumes séparés que des familles originaires de telle ou telle ville, dans un même pays, circonstance parfaitement indifférente, et qu'on ne remarque nulle part ailleurs dans l'histoire. Mais voici d'ailleurs une remarque qui détruit cette seconde hypothèse. Le roi Ménès est le premier roi thébain, dans le catalogue d'Erathostènes, et le premier roi thinite, dans la liste de Manéthon. Or, il ne peut avoir été originaire à la fois, de This et de Thèbes. Tandis qu'on conçoit très-bien qu'il se trouve dans les deux listes, si le pays a été partagé entre ses enfants. C'est ainsi que les archives des royaumes de Paris, de Soissons, d'Austrasie, comptaient à la fois, en tête de leurs rois, Clovis premier, qui l'était de toute la France.

4° Nous allons invoquer maintenant le témoignage de Manéthon lui-même.

Dans le célèbre passage de l'expulsion des rois-pasteurs, cité par Josèphe, dans son premier livre contre Apion, Manéthon dit « que ces rois restèrent pendant 511 ans, maîtres de l'Egypte qu'ils avaient envahie par violence. Mais ensuite, continue-t-il, *les rois de la Thébaïde et des autres contrées de l'Egypte*, envahirent le pays occupé par les pasteurs, et les enfermèrent dans la ville d'Avaris. » On ne peut pas dire que par *ces rois*, il faut entendre ceux qui étaient rois de la Thébaïde et de tout le reste du pays non occupé par les pasteurs; car le mot grec βασιλέων ne se rapporte pas au noms génitifs τῆς Θηβαΐδος καὶ τῆς ἄλλης Αἰγύπτου, puisque ces mots sont précédés de la proposition ἐκ, qui indique que plusieurs rois, βασιλέων, firent irruption *en partant* de la Thébaïde et des autres parties de l'Egypte,... ἐκ τῆς Θηβαΐδος καὶ τῆς ἄλλης Αἰγύπτου ἐπανάστασιν εἶναι εἰς τοὺς ποιμένας. Donc, il y avait plusieurs rois à la fois dans cette irruption contre les pasteurs; et il est probable que Thoutmosis à qui le commandement fut déféré, acquit par là, la domination sur toute l'Egypte, qui paraît gouvernée dès lors par une dynastie Thébaine.

5° Enfin, à toutes ces considérations vient se joindre la suivante; qui repose sur une remarque récemment faite, et qui est tout-à-fait décisive.

Le 20e roi de la liste thébaine d'Erathostènes, règne 100 ans; son successeur *un an*; puis vient une reine nommée Nitocris, qui en règne 6. Or, dans la 6e dynastie de Manéthon, dite 3e des Memphites, nous trouvons trois individus, dont les deux premiers règnent successivevement 100 *ans* et *un an;* et qui ont pour successeur, une reine nommée Nitocris, qui en règne 12. Remarquez que la reine Nitocris est la seule personne de ce nom, dans Eratosthènes et dans Manéthon; et que d'après les prêtres consultés par Hérodote, parmi les 330 prédécesseurs de Myris, il n'y eut qu'une seule reine qui avait nom *Nitocris*. Cela posé, l'identité des trois personnages que nous signalons, est d'une évidence éclatante. Donc, des rois Thébains, au nombre de trois au moins, ont été en même temps des rois memphites, suivant Manéthon. Or, cela ne se peut que d'une seule manière. C'est que les deux royaumes de Thèbes et de Memphis auraient été réunis sous le 20e roi thébain; et que cette union aurait duré sous trois règnes, après quoi il y aurait eu séparation. Ce qui vient à l'appui de cette explication, c'est que suivant Hérodote, les sujets de Nitocris se révoltèrent contre elle et la chassèrent. Cette expulsion aurait eu lieu de la part des Thébains, tandis qu'elle aurait continué à régner chez les Memphites, ce qui rend raison des 2 chiffres 6 et 12, qu'on attribue à son règne. En second lieu, il est à remarquer que Nitocris termine précisément la 6e dynastie de Manéthon.

Donc, 1° il y eut à cette époque des dynasties différentes, tantôt réunies et tantôt séparées. En voici maintenant les conséquences arithmétiques. En faisant la somme des règnes du catalogue d'Eratosthènes, depuis Ménès jusqu'à Nitocris inclusivement, on trouve 666 ans; ce qui fait une moyenne de 30 ans pour chaque règne.

(1) Plin., lib. 36. c. 8.

résultat qui certes, ne peut être exagéré en moins. Si au contraire on fait la somme des règnes des 6 premières dynasties de Manéthon jusqu'à Nitocris, on trouve 1645 ans! Donc ces dynasties n'ont pu être successives; et il faut nécessairement les supposer en grande partie, collatérales, pour réduire ces 1645 ans aux 666 ans d'Eratosthènes.

Ce rapprochement si remarquable par ses conséquences n'est pas le seul de ce genre. Les trois rois nommés Saophis, Sen-Saophis et Moscherès, par Eratosthènes, sont évidemment Suphis. Suphis 2, et Mencherès qui se succèdent dans Manéthon, comme tout le monde en convient. Or, le premier règne 404 ans après Menès dans le catalogue thébain; et, 746 ans après, le même roi, suivant Manéthon, si l'on additionne les quatre premières dynasties; ce qui ne peut s'expliquer que dans le système des dynasties collatérales.

De même, entre le Moscherès et l'Apappus d'Ératosthènes, il ne s'écoule que 68 ans sous deux rois. Mais entre le Mencherès et le Phiops de Manéthon, reconnus identiques avec les deux premiers, il y aurait au moins sept rois; et si l'on compte avant Phiops la 5e dynastie dite Éléphantine, comme le fait M. Champollion, il y aurait, au lieu de 68 ans, 4 à 500 ans d'intervalle! Donc, encore une fois, il faut admettre, pour expliquer ces faits, la simultanéité de plusieurs dynasties.

Or, si l'on peut, si l'on doit même admettre que plusieurs dynasties ont régné collatéralement, la durée totale des règnes jusqu'à la 17e, est tout à fait inconnue et même arbitraire. Il reste depuis la 18e qui commença à régner vers 1830, jusqu'à l'époque du déluge, de 1,000 à 1,200 ans; intervalle très-suffisant pour y placer les 17 premières dynasties. Nous reviendrons plus bas sur cette répartition.

IVe Les légendes hiéroglyphiques ont confirmé, dit-on, les listes et la chronologie Manéthoniennes.

Or, 1° les légendes hiéroglyphiques ne peuvent confirmer aucune chronologie, puisqu'aucune ne porte de date. Elles indiquent tout au plus une succession de rois qu'on prétend retrouver les mêmes dans les listes de Manéthon; mais cela ne fait rien à la question de chronologie.

2° En admettant l'interprétation exacte de ces légendes, elles remonteraient tout au plus à la 16e dynastie, comme on croit le reconnaître dans la table d'Abydos. Elles ne touchent donc pas la question de collatéralité des précédentes. De plus, ce monument lui-même appuierait l'hypothèse des dynasties collatérales; car si l'espèce de Musée des rois qu'il présente ne commence qu'à la 17e dynastie, il est naturel de l'expliquer en ce sens qu'il n'y aurait eu des rois d'Égypte que depuis cette époque; tous les précédents n'étant que des roitelets indépendants.

3° Tout ce que nous avons dit pour infirmer l'autorité de Manéthon ne s'applique qu'aux premières époques de son histoire. Dès la 18e dynastie, peut-être dès la 16e, admise par Eusèbe, il peut, il doit même, s'il avait sous les yeux des monuments authentiques, avoir composé une histoire régulière; et son autorité est incontestablement supérieure à celle d'Hérodote et de Diodore. L'accord de ses chiffres avec ceux de la Bible, au sujet du roi Sesac ou Sésonchis, confirmé par un monument hiéroglyphique célèbre, dépose en sa faveur pour cette partie de son histoire; ce qui confirme également la chronologie de la Bible, dont l'autorité sur ce point reste donc au moins égale à celle de Manéthon. Mais, encore une fois, les monuments confirmassent-ils les listes de Manéthon, cela ne ferait absolument rien à la question des dynasties successives ou collatérales.

4° Il n'y a pas de monument égyptien qui remonte à l'an 1700 avant notre ère. En effet, on avait cru reconnaître dans le Memnonium de Thèbes, le célèbre tombeau d'Osymandias; attendu qu'on y avait lu le nom Ousi-Mandou-ei. Or, en s'en rapportant aux supputations de Diodore, on plaçait Osymandias à la fin de la 15e dynastie, en 2276; ce qui faisait remonter jusque-là le monument.

Mais outre la nullité de l'autorité de Diodore qui place 20 rois là où Manéthon n'en admet que 4 (entre Sésostris et Protée) la lecture du nom Ousi-Mandou-ei, sur le Memnonium, est devenu fort équivoque depuis que ce nom, lu ailleurs, est devenu celui de Menephta. De plus, le fameux Memnon, à la statue parlante, qui était appelée *Ismandès* par les Égyptiens, selon Strabon, et Osimandès, selon Hécatée, cité par Diodore, est reconnu par tout le monde, d'après Pausanias, être l'Aménophis III de la 18e dynastie, lequel est placé par Champollion en 1680. Donc, le tombeau du célèbre Osymandias, qui n'est autre chose que celui-ci, remonterait à cette époque. Il y a mieux encore; ce prétendu tombeau d'Osymandias est devenu, pour les savants, le Rhamesseum, ainsi nommé de son fondateur Rhamsès-le-Grand, ou Sésostris, ce qui nous ramènerait à une époque encore plus récente.

5° Enfin les monuments hieroglyphiques, tels qu'on les lit ou qu'on croit les lire, ne sont rien moins que d'accord avec Manéthon, puisque sur 17 rois qui composent la 18e dynastie, il n'y en a que 7 dont les noms se lisent de la même manière et dans Manéthon et sur les monuments. De plus le fameux Sésostris, le plus célèbre et le plus connu des vieux rois d'Égypte, est formellement placé par Manéthon en tête de la 19e dynastie; tandis que nos savants en font le 15e roi de la 18e; ce qui donne dans sa date une différence d'un siècle.

Donc, en dernier résultat, rien ne confirme l'histoire primitive de Manéthon, et le système des dynasties collatérales reste démontré.

Si l'on veut maintenant construire la chronologie Égyptienne, autant que cela est possible, on pourra en admettant les listes et les durées de règnes que donne Manéthon, et en s'appuyant sur le témoignage de Théon, qui place le renouvellement du dernier cycle sothiaque en 1322, sous le roi Ménophrès, 3e

roi de la 19ᵉ dynastie, on peut, dis-je, fixer à l'an 1850 le commencement de la 18ᵉ dynastie. En admettant encore les deux précédentes avec Eusèbe, on remonterait selon cet auteur au delà de l'an 2144. Quant aux 15 précédentes, on n'a aucun moyen de les échelonner d'après Manéthon. Mais si l'on suppose, d'après quelque vraisemblance, que les 38 rois d'Ératosthènes sont ceux qui ont été rois de Thèbes, jusqu'au moment où ceux-ci sont devenus rois de toute l'Égypte, et qu'en conséquence on ajoute les 1045 ans correspondants aux 1850 qui correspondent à l'avènement de la 18ᵉ dynastie; on trouvera environ 2900 ans pour l'époque de Menès; ce qui correspond à près de 2 siècles après le déluge des 70; résultat très-admissible, et même très-vraisemblable, si Menès est fils de Cham.

De plus, l'invasion des rois pasteurs étant placée par Manéthon en la 700ᵉ année d'un cycle qui s'est terminé en 1522, correspond par conséquent à l'an 2082; ce qui s'accorde avec les calculs d'Eusèbe; l'invasion des pasteurs ayant terminé la 16ᵉ dynastie. Le commencement du cycle tomberait en 2782; ce qui, si le cycle n'a pas été institué postérieurement, tombe plus d'un siècle en-deçà du commencement de Menès, et 3 siècles après le déluge. Tous ces faits étant concordants, l'époque 2900 peut être en effet considérée comme celle de la fondation du royaume d'Égypte.

Peut-être est-ce ici le lieu de fixer l'époque du règne et des conquêtes du célèbre Sésostris, dont Moïse ne parle pas, ce qui a été considéré comme incroyable. Et d'abord, il est aujourd'hui reconnu que Sésostris est très-différent du Sésac de l'Écriture, lequel est le premier roi de la 22ᵉ dynastie, et postérieur à Sésostris de 500 ans pour le moins. L'époque de celui-ci n'est pas suffisamment fixée, puisque Manéthon le place en 1475, et MM. Champollion en 1565. On voit donc en tout cas qu'on peut supposer, ou que le règne ou les conquêtes de Sésostris aient eu lieu, comme le veut Fréret, pendant le séjour des Israélites en Égypte, de sorte que l'histoire Juive n'en ferait pas mention; ou bien que ces conquêtes auraient eu lieu pendant le séjour des Israélites dans le désert, ce qui s'accorde tout à fait avec la date de Manéthon : et alors il est clair que, les Israélites n'auraient eu aucun rapport avec le conquérant; ce qui rend complètement raison du silence de Moïse sur le compte de Sésostris.

A tout ce que nous venons d'établir sur la chronologie Égyptienne, nous devons ajouter quelques considérations morales d'une importance d'autant plus haute, que d'ailleurs à la portée de tous les esprits, elles sont d'une logique beaucoup plus claire et plus puissante que les raisons tirées de l'examen des pièces que nous avons discutées jusqu'ici.

Lorsqu'on cite l'autorité de Manéthon et des monuments, on oublie qu'en présence de celles-là, il en existe une autre plus grave et plus digne de foi, de quelque côté qu'on les considère. Cette autorité, c'est celle de Moïse, que nous ne considérons que comme historien profane. Manéthon était égyptien, dit-on, Moïse l'était aussi. Manéthon était prêtre, et fort instruit dans l'histoire de son pays. Mais Moïse était savant aussi; savant autant que pouvait l'être un égyptien; et ce n'est pas seulement la Bible qui nous le dit; ce ne sont pas seulement les historiens profanes Strabon et Diodore, c'est Manéthon lui-même, Manéthon son ennemi; Manéthon, qui n'en parle que l'injure à la bouche, mais qui le déclare *prêtre d'Héliopolis*, comme était Manéthon lui-même; or les prêtres d'Héliopolis étaient, comme on sait, la fleur des savants de l'Égypte. Mais de plus, Manéthon était un égyptien de l'an 300; Moïse un égyptien de l'an 1550. Or douze siècles d'avance qu'avait Moïse sur Manéthon devaient le mettre à même de mieux connaître l'histoire primitive. Manéthon avait consulté les monuments d'écriture et de pierre; mais Moïse les avait aussi sous les yeux ces monuments; il les voyait et les lisait à une époque où la langue hiéroglyphique était dans toute sa clarté et sa puissance; il les avait plus complets que Manéthon; il en avait beaucoup d'autres peut-être qui n'existaient plus onze siècles après lui; Manéthon au contraire écrivait à une époque où le secret en était à peu près perdu. Si donc on examine qui de Moïse ou de Manéthon a dû le mieux *connaître* les monuments et l'histoire de l'Égypte, l'avantage est immense et de tous points en faveur de Moïse.

En second lieu, si l'un des deux était intéressé à tromper sur ce qu'il savait, ce n'était pas Moïse mais bien Manéthon. Car celui-ci avait à vanter sa nation, et à la relever aux yeux des Grecs, en exagérant son antiquité, ce que tous les peuples ont toujours en à cœur. Moïse au contraire n'avait absolument aucune raison pour retrancher plusieurs siècles à l'histoire d'Égypte. Pourquoi aurait-il placé son déluge à une époque incompatible avec celle de l'Égypte? Il pouvait facilement le reculer de 2 ou 3 mille ans; et imaginer une plus longue série de patriarches séculaires.

En troisième lieu, Manéthon voulant mentir, pouvait le faire impunément, tandis que cela était tout à fait impossible à Moïse. En effet, Manéthon qui écrivait d'après des renseignements puisés dans les arcanes des temples, et sur des monuments dus à Mercure Trismégiste, n'avait aucun contrôle à redouter, si ce n'est celui des prêtres. Or les prêtres égyptiens ayant tous le même motif d'intérêt et de vanité, ne l'auraient pas démenti sur ce point. Aussi voyons-nous qu'en désaccord avec lui sur beaucoup de choses, ils ne rabattent rien de l'antiquité égyptienne.

Moïse, au contraire, ne pouvait tromper personne, quand même il l'aurait voulu. Pour qui, en effet, écrivait-il son histoire? Pour des hommes, pour tout un peuple qui habitait l'Égypte depuis plus de 2 siècles, et qui devait connaître à saturation l'histoire ou du moins les prétentions des Égyptiens à l'antiquité. Comment lui, dont la puissance reposait sur son autorité morale, aurait-il heurté de front les croyances et les idées reçues de tout ce peuple, au risque de recevoir des milliers de démentis, ou tout au moins de provoquer des doutes et des soupçons?

Et quand on pense que cette incroyable tentative, il l'aurait hasardée *sans aucun intérêt*, sans aucun motif imaginable, on hésite à accorder un seul atôme de bon sens à ceux qui osent lutter contre une telle autorité.

Ainsi, soit donc qu'on considère les historiens de l'Égypte, par les faits et les chiffres de leur histoire, soit qu'on envisage la question par le côté extérieur et sensible à tout le monde, l'avantage reste toujours et tout entier à l'écrivain de la Genèse. Entrons maintenant dans un autre ordre de discussion, où la part de Moïse ne sera ni plus difficile ni moins belle.

§ II. *Des monuments des sciences et des arts de l'Égypte.*

On prétend qu'il reste des monuments des sciences de l'Égypte, desquels il résulterait que les Égyptiens possédaient une science astronomique fort avancée à une époque trop voisine du déluge pour qu'on ne dût pas faire remonter l'origine de cette science et de leur empire au-delà du grand cataclysme. En second lieu, on a cru posséder des monuments matériels de leurs arts, constatant des observations faites à une époque tellement éloignée qu'il est impossible de les concilier avec la chronologie de Moïse. Exposons ces différents faits et d'abord ceux du premier genre.

Faits du premier genre.

1° Les Égyptiens connaissaient, dit-on, depuis fort longtemps la longueur très-précise de l'année. En effet, l'année égyptienne était fixée à 365 j. 1/4. Or, comme elle était déterminée par le retour des levers héliaques de Sirius, elle n'a pu être fixée que sur la connaissance précise de la longueur de cette année. Or celle-ci était de 365 j. 1/4 fort exactement; d'où il suit que la détermination égyptienne de la longueur de l'année était aussi fort exacte. Or une pareille exactitude suppose une longue série d'observations délicates. De plus, cette année héliaque de Sirius ne s'est trouvée de cette longueur que pendant la durée d'un intervalle compris entre les années 2700 et 1500. Donc les observations de l'année héliaque doivent bien remonter à l'an 2000. Mais de pareilles observations supposent une civilisation fort avancée. Donc l'origine de cet empire doit remonter bien plus haut.

2° Le cycle sothiaque inventé par les Égyptiens s'est reproduit plusieurs fois, et l'une de ces périodes a commencé comme nous le voyons par le témoignage de Manéthon, vers 2,800 avant notre ère. Mais l'institution d'un pareil cycle suppose une civilisation fort avancée, et en particulier il repose sur la connaissance d'une année de 365 j. 1/4; résultat qu'on n'a pu connaître que par une longue série d'observations.

3° Les Égyptiens connaissaient la longueur de la révolution synodique de la lune *à une seconde* près; et celle de l'année sydérale avec la même précision. Le premier fait résulte du témoignage de Plutarque, qui expose que le bœuf Apis était le symbole de la conjonction du soleil et de la lune et mourait tous les 25 ans; ce qui revient à dire qu'après 25 ans, les néoménies revenaient aux mêmes dates. Or on trouve que 25 fois 365 jours donnent 9125; et que 309 lunaisons de 29 jours, 5507443 (durée de la révolution synodique, il y a 5,000 ans) donnent exactement le même produit. Donc les Égyptiens connaissaient cette durée précise; car ce n'est qu'ainsi qu'ils ont pu fixer la conjonction au bout de 25 ans de 365 jours exactement. Or la connaissance de la révolution synodique avec un tel degré de précision, suppose bien des siècles d'observations.

Le second fait résulte du témoignage d'Albatenius, qui affirme que les Égyptiens faisaient l'année sydérale de 365 j. 6 h. 11', ce qui est fort précis. Ce fait est confirmé par un célèbre passage d'Hérodote: Suivant les prêtres égyptiens, dans l'intervalle de 11,340 ans, on avait vu le soleil changer 4 fois la place de son lever et de son coucher. Ce passage évidemment emblématique, à la manière égyptienne, s'explique très-bien de la manière suivante. En admettant l'excès de l'année sydérale sur l'année vague égyptienne de 6 h. 11' 3'', on trouve que 11,340 fois cet excès donnent exactement le même produit que 8 fois la longueur 365 j. 6 h. 11' 3" de l'année sydérale. Il est impossible de ne pas reconnaître dans ce résultat l'origine du fameux nombre 11,340. Or la longueur de l'année sydérale telle qu'il la suppose, ne peut avoir été connue qu'après un temps immense d'observations.

Tels sont les principaux faits du premier genre: Voici maintenant les réponses.

Au premier fait:

1° On pourrait accorder 2,000 ans, et même 2,500 ans aux observations des Égyptiens sur l'année héliaque de Sirius, sans qu'il s'ensuivît rien contre la chronologie de Moïse, qui place le déluge plus de 3,050 ans avant notre ère.

2° Les Égyptiens auront pu évaluer à 365 j. 1/4 l'année héliaque de Sirius, au bout de non pas beaucoup de siècles, mais d'un seul siècle et même beaucoup moins. En effet, ils auront pu remarquer, comme nous le faisons faire à nos écoliers en astronomie, que le soleil se déplaçait chaque jour dans le ciel, en avançant vers l'Est, et retardant ainsi son coucher par rapport aux étoiles qui le dépassent en vitesse. On a donc dû s'attendre à voir une étoile d'abord contiguë au soleil, et de laquelle il s'éloignait quotidiennement, reparaître dans son voisinage au bout d'un certain nombre de jours qu'on aurait pu calculer d'avance. Ce retour a été observé entre 365 et 366 jours. Admettons qu'on n'ait pas su tenir compte de la fraction. On aura pu au bout d'un an supposer que ce retour et la longueur de l'année se composaient de 365 jours juste. Mais comme il s'en faut de 1/4 à peu près, au bout de 100 ans, l'année civile de 365 jours aurait recommencé bien avant que le soleil fût revenu à la même étoile. On aura conclu (ce qu'on aura fait sans doute beaucoup plus tôt) que l'année de 365 j. était trop courte; et comme pour ramener la contiguité il aura fallu attendre 25 jours, on aura reconnu que ces 25 jours répartis sur 100 années donnaient 1/4 de jour en plus sur chacune. C'est ainsi qu'on sera arrivé

au chiffre 365 j. 1/4, au bout de moins de 100 ans d'observation, en comparant le lever du soleil à celui de Sirius.

Remarquons qu'en faisant cela, les Égyptiens identifiaient par ignorance l'année héliaque de Sirius avec l'année sydérale, Sirius n'étant pas dans l'écliptique, et aussi, par une autre erreur, avec l'année tropique, qui en diffère par le fait de la précession. De sorte que l'année héliaque de Sirius eût, par un long laps de temps, subi des changements notables en vertu de ces deux causes, les Égyptiens qui ne les auraient pas soupçonnées, auraient déjà fixé depuis longtemps la longueur de leur année. Mais par un singulier concours de circonstances astronomiques et locales, il s'est trouvé que pendant un millier d'années, à la latitude de Thèbes, les variations de l'année héliaque de Sirius ont été insensibles; et par une autre singularité, qu'elle était égale pendant tout ce temps a 365 1/4 presque rigoureusement. Ce fait constaté par les calculs de Bainbridge, de Pétau, de la Nauze, d'Ideler, et de Fourier lui-même, a dû empêcher les Égyptiens de reconnaître leur erreur. En somme, c'est par hasard que la supputation assez grossière des Égyptiens est tombée sur la vérité.

Au second fait :

Rien ne prouve que le cycle sothiaque ait été employé plusieurs fois. Il a pu être inventé assez tard, et si le retour astronomique du lever héliaque de Sirius avec le 1er jour de l'année vague s'est représenté à l'époque du roi Menophrès (1322), on a pu commencer alors seulement à l'employer. Le fait cité de Manéthon, en supposant que Manéthon fasse foi, peut s'expliquer en supposant qu'on aura calculé en rétrogradant sur l'échelle du cycle, les diverses époques précédentes, de même qu'on échelonne les événements de l'histoire universelle sur la période Julienne, inventée dans le 16e siècle par Joseph Scaliger. Aussi n'est il pas sûr que le cycle sothiaque remonte même jusqu'à Menophrès. De plus il n'est même pas certain que l'année sothiaque existât du temps d'Hérodote; car cet historien qui parle de l'année de 365 jours, comme d'un usage égyptien qui lui était révélé par les prêtres, n'aurait certes pas oublié de parler du cycle sothiaque. Enfin nous accorderons, si l'on veut, que le premier cycle sothiaque a été institué en 2800. Cela peut se concilier absolument avec la Bible, puisqu'il n'a pas fallu 100 années d'observation pour distinguer l'année de 365 1/4 de l'année civile 365; et que c'est sur leur comparaison qu'on a établi le cycle. Nous aurons occasion de revenir plus loin sur ce sujet.

Au troisième fait :

La connaissance qu'on suppose aux Égyptiens de la durée de la révolution synodique à une seconde près, est tout à fait gratuite, et de plus ridicule. Pour connaître la durée de cette période, les premiers hommes ont observé le retour d'une néoménie ou d'une pleine lune; et ils ont dû reconnaître au bout d'un mois ou deux qu'il s'était écoulé 29 à 30 jours. En admettant 29, et observant les syzygies pendant quelques mois, 100 mois par exemple, ils auront reconnu qu'ils recommençaient une lunaison bien avant la néoménie réelle. Attendant le retour de celle-ci, mesurée à un jour près, et répartissant le retard entre 100 lunaisons, ils auront trouvé la durée synodique à 1/100 de jour près, valeur dont on se sera contenté. Prenons donc cette valeur 29 j., 53, si on la multiplie par 309, on trouve 9125 jours, moins 5 h. 12'. Or cela équivalant à 25 ans à moins de 1/4 de jour près, n'est-il pas infiniment naturel qu'on ait mis de côté cette fraction de jour? On se serait contenté à beaucoup moins; et l'on ne prétendra d'ailleurs pas que le bœuf Apis mourait au bout de 25 ans, à la seconde ou même à la minute qui terminait cette période. Nous présentons ici une hypothèse fort simple; pourrait-on prouver que les choses ne se soient pas passées ainsi.

Le résultat du calcul de nos adversaires est assurément fort singulier; mais ce résultat intrinsèque existe indépendamment du fait de l'observation, comme on en trouve beaucoup d'autres exemples. Et quand nous n'aurions pas une explication si naturelle de la période de 25 ans, qui pourrait encore se résoudre à croire que les Égyptiens, que nous trouvons à toutes les époques dépourvus de moyens précis d'observation, aient pu mesurer une période astronomique à une petite fraction de seconde près! Qu'on nous indique donc, si on l'ose, quels moyens ils avaient de mesurer le temps avec la précision que ce résultat suppose!

Quant au second fait, pour lequel on invoque l'autorité d'Albaténius, nous commencerons par écarter cette autorité. En effet, 1° il n'est pas concevable qu'un Arabe du 10e siècle ait pu connaître une tradition égyptienne si précise sur un fait astronomique si important, tradition qu'auraient ignorée Ptolémée et les Grecs d'Alexandrie, qui étaient beaucoup plus à même de la connaître, et qui cependant ne citent jamais rien des Égyptiens, que les Arabes n'auraient pu connaître que par eux. 2° Il est possible que par Égyptiens Albaténius entende les Grecs de l'école Alexandrine. 3° Albaténius attribue cette connaissance aux Égyptiens et aux Chaldéens tout à la fois. Or, comme il n'est pas possible que ces deux peuples aient acquis cette connaissance si précise simultanément, outre que les Chaldéens n'en ont jamais su si long, comme le prouvent les travaux de Ptolémée, il en résulte qu'Albaténius n'avait pas d'idées claires sur le fait qu'il cite; et que son autorité par conséquent ne peut servir de base à une théorie.

L'interprétation qu'on donne au nombre 11340 est assurément fort ingénieuse, mais voilà tout. Comment supposer qu'à propos de chronologie les prêtres égyptiens auront placé dans leur histoire un nombre représentant le quotient de 8 années sydérales, divisées par l'excès de l'année sydérale sur l'année civile? Et ils entendaient si bien faire de la chronologie, que, pour confirmer ce nombre historique, ils montrèrent à Hérodote leurs 341 statues des grands prêtres, qu'ils prétendaient avoir rempli cet intervalle. Si l'on veut voir dans ce nombre des chiffres astronomiques, on est aussi bien en droit de dire qu'ils l'ont formé en faisant le produit des nombres impairs simples 1, 3, 5, 7, 9 par celui 12 des signes du zodiaque, ce qui donne en effet 11340.

En second lieu, le fait interprété de cette manière, supposerait la connaissance à un 1/10 de seconde près de l'année sydérale; fait incompatible avec l'absence incontestable chez les Égyptiens des moyens très-précis de mesurer le temps.

Troisièmement, si les Égyptiens eussent connu si précisément la durée de l'année sydérale, ils eussent connu de la même manière l'année tropique, et par conséquent aussi, la précession, qui est la différence de ces deux années; ce qu'accordent et prétendent aussi du reste nos adversaires. Or, outre que les Égyptiens n'ont jamais connu la précession, comme nous le démontrerons plus loin, je dis qu'ils ne connaissaient pas non plus l'année tropique. Car s'ils l'eussent connue, comme c'est elle qui sert de régulateur aux saisons, et non l'année héliaque de Sirius, ils l'eussent considérée comme la véritable année solaire, et en eussent fait la base de leur cycle sothiaque, à la place de celle de 365 j. 1/4. Or le cycle eût été dans ce cas de 1507 ans au lieu de 1461.

On objectera peut-être que la composition du cycle sothiaque est antérieure à la découverte de la longueur de l'année tropique. A cela nous répondrons que si les Égyptiens avaient découvert postérieurement la longueur de l'année tropique, ils eussent modifié en conséquence leur période sothiaque. Or ces périodes étaient, encore après l'ère chrétienne, considérées comme de 1461 ans, comme il paraît par les témoignages de Censorin et de Théon. Rien n'empêchait en l'an 138 de continuer le cycle jusqu'en l'an 185.

Enfin, quand on accorderait la vérité de l'interprétation de ce nombre 11340, malgré une foule de conséquences absurdes qui en découlent, rien ne prouverait que la connaissance qui y est renfermée remontât à plus de 500 ou 600 ans avant notre ère: ce qui est tout à fait indifférent à la question qui nous occupe.

Mais ici encore la question peut être tranchée sans la discussion intrinsèque de chaque fait, par ce théorème général : *que les Égyptiens ont toujours été d'une grande ignorance en astronomie.* C'est ce que nous allons démontrer.

1° Les Égyptiens ont toujours ignoré le fait de la précession des équinoxes.

En effet, les Grecs de l'école d'Alexandrie, qui avaient sous la main, dans la célèbre bibliothèque de cette ville, tous les monuments écrits de la science de leur époque, devaient être parfaitement au courant de la science égyptienne en particulier. De plus, pendant plusieurs siècles, ils ont été en communication intime avec les prêtres et les savants de l'Égypte; de sorte que si le fait de la précession des équinoxes eût été connu de ceux-ci, il eût été transmis par eux, comme science égyptienne, aux Grecs d'Alexandrie. Or c'est Hipparque qui, 160 ans avant notre ère, comparant ses observations à celles d'Arystille et de Timocharis, faites 150 ans auparavant, en conclut un déplacement des étoiles parallèlement à l'écliptique. Trois cents ans après lui, Ptolémée, comparant ses nouvelles observations à celles d'Hipparque, en conclut qu'Hipparque ne s'est pas trompé, et que le mouvement du point équinoxial est désormais hors de doute. Mais il évalue mal ce déplacement, à cause de la trop grande nouveauté de l'observation et de l'imperfection de ses moyens. Si le fait eût été connu des Égyptiens, il l'eût été des Grecs par les savants de l'Égypte; et l'on ne concevrait pas ces quatre ou cinq siècles d'observation des Grecs à la poursuite d'un fait qui leur semble nouveau et étonnant.

2° Il n'y a pas d'astronomie possible sans une mesure exacte ou du moins passable du temps. Or il s'en faut de beaucoup que les Égyptiens aient eu cette mesure précise. En effet, les Égyptiens ne connaissaient même point le cadran solaire. Cela résulte 1° de ce que Thalès, qui passa tant de temps en Égypte à étudier les sciences de ce pays, ne connaissait pas le cadran; autrement il eût transmis à ses disciples cette invention importante, eût-il dû s'en attribuer l'honneur; tandis que c'est un de ses disciples, Anaximène, qui en passe pour l'inventeur en Grèce. 2° Hérodote, Diodore, et l'Égyptien Horus Apollo attestent que leur seul moyen de mesurer le temps consistait dans des clepsydres, instrument très-imparfait, surtout si l'on n'entretient pas le niveau constant, précaution dont les Égyptiens n'auraient pas tenu compte, si l'on s'en rapporte à Macrobe. Aussi, Hérodote, qui attribue l'invention de la géométrie aux Égyptiens, dit que, pour ce qui est du cadran, c'est aux Chaldéens qu'on le doit. Tout cela explique pourquoi, quand il n'y a rien, pour ainsi dire, qu'on n'ait découvert dans les ruines de l'Égypte, comme nos musées en font foi, on n'a rien trouvé qui ait le moindre rapport avec un cadran.

3° Ptolémée, dans son Almageste, cite continuellement les observations des Chaldéens, et ne dit pas un seul mot des Égyptiens. Donc ceux-ci n'avaient rien qui valût la peine d'être cité, et étaient bien inférieurs aux premiers, dont cependant l'astronomie n'était pas fort délicate, puisque les éclipses sont observées par demi-heures.

4° Eudoxe avait passé plusieurs années en Égypte à étudier l'astronomie sous ses prêtres. Or la sphère laissée par Eudoxe était d'une grossièreté extrême, fourmillant d'impossibilités et de contradictions, comme l'a démontré Delambre. Aussi voyons-nous Hipparque attaquer la sphère d'Eudoxe comme faite par un aveugle. Donc toute la science de l'Égypte se réduisait à peu de chose. Tout ce que l'on dit des philosophes grecs qui allèrent étudier en Égypte ne prouve rien, sinon qu'ils étaient plus ignorants encore

que les Égyptiens; mais cela ne prouve pas que ceux-ci fussent habiles.

5° L'état des sciences en Égypte, à cette époque, est incompatible avec une astronomie même passable. A l'époque de Thalès, la géométrie était peu de chose, puisque ce disciple des Égyptiens invente la mesure des angles et découvre que l'angle inscrit au demi-cercle est droit. Il découvre aussi les propriétés des figures semblables, et ce n'est que bien après lui que Pythagore trouve le théorème du carré de l'hypoténuse. Or sans cette proposition et celle des lignes proportionnelles, la géométrie n'est presque rien. Conçoit-on l'astronomie sans trigonométrie, et par conséquent sans tables de sinus ou de cordes? Or, avant les découvertes de Pythagore et de Thalès, les tables de cordes et de sinus étaient impossibles: aussi les premières sont-elles dues à Hipparque, à Ménélas, à Ptolémée. Donc, peu de siècles avant notre ère, les Égyptiens étaient dans une ignorance forcée même d'une astronomie portée à un degré fort médiocre.

En vain citera-t-on l'éclipse prédite par Thalès et observée à l'époque prédite. Thalès n'avait annoncé que l'année de l'éclipse, et la période Saros des Chaldéens, qu'il pouvait connaître, était susceptible d'une bien plus grande précision. En vain dira-t-on que les Égyptiens ont connu le vrai système du monde, qu'ils ont révélé à Pythagore. S'ils ont placé le soleil au centre, c'est une idée philosophique qui leur fait honneur; et s'ils ont rangé les planètes autour de lui dans leur ordre réel, c'est qu'ils y ont été conduits par la comparaison des durées de leurs cours: or, s'il y a là de la raison, il n'y a pas de la science. Quant au nombre et aux noms des jours de la semaine, qu'on leur attribue d'après le système exposé par Dion Cassius, il ne suppose pas autre chose que l'ordre convenu dans la disposition des planètes, ordre fondé sur la durée de leurs cours plutôt que sur leur distribution dans l'espace, que peut-être même ils ne connaissaient pas. Pour ce qui est de la composition de la semaine, qu'on retrouve partout, si l'on ne voulait pas lui reconnaître son origine génésiaque, on en trouverait l'origine dans les phases de la lune.

On dira peut-être encore que les prêtres égyptiens ont caché leurs connaissances aux Grecs. Cela est facile à dire, mais cela est absurde, car ils n'avaient aucun intérêt à le faire; et, au contraire, ils devaient tenir à l'honneur de révéler leur savoir et de se faire les maîtres de leurs conquérants, d'autant plus que ceux-ci marchaient d'un tel pas dans l'étude des sciences, que les Égyptiens eussent manqué le but de leur mutisme.

Enfin, on a encore prétendu que le flambeau des sciences, après avoir longtemps brillé en Égypte, avait fini par s'éteindre. Mais, outre qu'on ne peut indiquer ni l'époque ni quelques circonstances probables de cette révolution, est-il possible qu'elle eût anéanti à la fois tous les colléges de prêtres, qui étaient les dépositaires de la science, et qui se sont toujours succédé sans interruption? Ainsi, quoi qu'on fasse, on ne peut rendre vraisemblable que les Égyptiens aient possédé une science astronomique qui suppose une haute antiquité d'observation et d'existence.

Faits du second genre.

Les représentations zodiacales trouvées, lors de l'expédition française, dans plusieurs temples de la Haute-Égypte, tels que ceux de Dendérah et d'Esné, ont donné lieu d'abord à des suppositions incroyables sur la haute antiquité de l'époque qui avait vu naître ces monuments. Comme les signes zodiacaux s'y trouvaient gravés sur deux lignes, de telle sorte que les uns paraissaient venir au devant du spectateur et les autres s'en retourner, on conclut que le point de division représentait le soleil au solstice; et comme ce point de division se trouvait à Dendérah, dans le Cancer, à Esné dans le Lion, tandis que le solstice se trouve aujourd'hui bien loin de ces constellations, par suite du mouvement du point équinoxial, on en concluait que l'époque de la sculpture de ces monuments était excessivement éloignée. Les résultats des calculs, qui tous reposaient sur des principes hypothétiques, étaient, il est vrai, fort différents: le plus hardi concluait à une date de sept mille ans avant notre ère.

Il n'est pas étonnant que les calculs aient abouti à des résultats fort divers, puisque tous partaient d'hypothèses gratuites, et que chacun faisait la sienne. Cette seule opposition de vingt théories sur les zodiaques devait suffire pour montrer le vide et la futilité de la question; cependant elle fit longtemps fracas parmi les savants. Or, voici quelques-unes des questions qui, envisagées de différentes manières, devaient nécessairement conduire à ces conclusions différentes, et dont plusieurs ne furent cependant pas même abordées.

D'abord, les divisions des zodiaques ont-elles rapport à un état déterminé du ciel?

Cet état dépend-il de la précession des équinoxes?

Est-ce l'état du ciel à l'époque de la construction des monuments, ou la représentation astronomique d'une époque antérieure?

Ne sont-ce pas de simples copies de zodiaques primitifs?

La division des signes indique-t-elle un solstice, et, dans ce cas, est-ce le solstice d'été?

Ces figures indiquent-elles les signes du zodiaque, ou simplement les constellations? ce qui conduirait à des résultats fort différents.

Les Egyptiens distinguaient-ils même les signes des constellations? dans ce cas, quelles étaient les limites de celles-ci?

Dans quelle partie de la constellation ou du signe doit se trouver le soleil pour qu'on le place dans ce signe? Est-ce au commencement, au milieu, à la fin?

Dans un autre ordre d'idées, on pouvait demander:

Si ces figures indiquaient un fait astronomique?

Si ce n'était pas plutôt un thème astrologique, ou la représentation de quelque mystère religieux?

Si même les sculptures étaient faites dans une intention particulière? Si ce n'étaient pas de simples ornements d'architecture, livrés dans leur disposition au caprice du décorateur?

On voit que la plupart de ces questions sont absolument insolubles. Aussi les systèmes des savants ne furent que des œuvres d'imagination, qui aboutirent, comme cela devait être, à des résultats contradictoires. Nous passerons sous silence l'historique de ces ridicules débats, en signalant seulement parmi les théories astronomiques, celle de Visconti. Suivant ce savant, le zodiaque représentait la date de la construction du monument, non pas en tant qu'elle représentait la position du solstice dans l'écliptique, mais parce qu'elle aurait marqué le signe où se serait trouvé le soleil au commencement de l'année vague égyptienne où le monument avait été sculpté. Cette idée, extrêmement simple et infiniment plus vraisemblable par elle-même que la représentation du solstice, peut être appuyée encore par cette considération; que l'opposition de direction des signes zodiacaux est, abstraction faite de toute idée *tropique*, une disposition nécessaire pour représenter un circuit, quand ces signes sont disposés, sur des *lignes droites parallèles*, comme cela avait lieu à Dendérah. De plus, l'idée de Visconti s'accorde parfaitement avec le fait de similitude parfaite des temples d'Esné et de Dendérah, qui dans son hypothèse, n'auraient guères plus d'un siècle de différence d'âge; tandis que dans l'hypothèse solsticiale, le premier serait plus ancien que le second de 2 à 3 mille ans. Or le soleil s'étant trouvé dans le Lion depuis l'an 12 jusqu'en 138, au commencement de toutes les années vagues Egyptiennes, on voit que le temple d'Esné peut être considéré comme contemporain de notre ère.

Mais mettons de côté les systèmes, même ceux qui s'accordent avec les principes que nous défendons. Je dis que les zodiaques ne prouvent rien de ce qu'on a voulu leur faire signifier dans l'hypothèse d'une représentation solsticiale. Voici les raisons qui le prouvent, indépendamment de toute hypothèse.

1° Si les zodiaques égyptiens représentaient la position du solstice, à une haute antiquité, les Egyptiens auraient dû observer le déplacement du point solsticial. Ils l'auraient même certainement observé, puisque les deux zodiaques d'Esné et de Dendérah le placent l'un dans le Lion, l'autre dans le Cancer. Mais nous avons démontré que les Egyptiens n'avaient jamais connu la précession des équinoxes. Et les preuves que nous avons données de la découverte de ce phénomène par les Grecs d'Alexandrie sont d'autant plus frappantes, que ce fait astronomique aurait été représenté et gravé en caractères manifestes sur les monuments de l'Egypte, dans l'hypothèse de nos adversaires. Comment les astronomes grecs auraient-ils passé 4 à 5 siècles à le guetter pour ainsi dire, quand ils l'auraient eu sous les yeux. Et dans ce cas encore, les prêtres et les savants Egyptiens n'auraient-ils pas très-inutilement gardé le silence sur cette connaissance qu'ils auraient eue, comme on l'a supposé, quand elle était affichée aux yeux de tous sur les portiques de leurs temples.

2° On a lu sur ces zodiaques, qu'on prétend remonter par leur construction à une époque si reculée, des inscriptions grecques, dont quelques-unes en caractères phonétiques. Le portique du temple Dendérah, au plafond duquel est gravé le zodiaque, porte une inscription grecque qui constate qu'il a été érigé en l'honneur de Tibère. Le temple d'Esné, que son zodiaque faisait remonter à 3000 ans avant Jésus-Christ pour le moins, a une colonne sculptée et peinte dans le style du zodiaque qui est auprès. Or une inscription grecque fort lisible atteste que cet ouvrage est de la 10ᵉ année du règne d'Antonin. Ainsi, ces temples sont de l'époque romaine, comme l'avait soupçonné Visconti.

3° Une caisse de momie, rapportée de Thèbes en 1824, apprend par une inscription grecque qu'elle est celle d'un jeune homme nommé Pétaménoph, mort la 19ᵉ année du règne de Trajan. Or cette caisse offre en peinture le zodiaque de Dendérah. Donc, à coup sûr, celui-ci n'offre pas nécessairement la représentation du ciel à l'époque où on l'a peint ou sculpté. Il est à remarquer, au reste, qu'on pourrait appliquer à cette représentation de l'an 117 l'hypothèse de Visconti.

Enfin, il est aujourd'hui convenu parmi les savants que ces peintures ne sont pas des représentations astronomiques, mais de purs thèmes astrologiques, qui rendent tout à fait ridicules les théories et les calculs élaborés pendant tant d'années par les savants à leur sujet.

Mais après avoir renoncé à la haute antiquité des zodiaques d'Esné et de Dendérah; quelques savants s'en sont dédommagés sur d'autres sculptures tirées des monuments égyptiens, sur lesquelles ils ont cru reconnaître, *à certains emblèmes*, que les Egyptiens avaient connu et représenté la position des solstices et des équinoxes, tels qu'ils étaient en 1780, et en 5285. Ce résultat est tiré de sculptures exécutées sur des tombeaux et sur l'un des murs du Rhamesséum de Thèbes (1). A cela nous répondons:

1° Que l'interprétation de certains emblèmes est quelque chose de trop équivoque pour qu'on n'en puisse pas nier simplement la réalité, si elle ne s'accorde pas avec des principes reconnus certains.

2° Que cette interprétation entraînerait encore la conséquence, que la précession aurait été connue des Egyptiens; ce que nous avons prouvé faux.

3° Que l'intervalle de 1505 ans placé entre les deux époques susmentionnées, étant à peu près la valeur du vrai cycle sothiaque, qu'on aurait voulu ainsi figurer, cela est inconciliable avec l'usage postérieur du cycle fautif de 1461 ans.

4° Qu'en admettant la réalité de l'interprétation des emblèmes, il ne s'ensuivrait pas que les Egyptiens aient observé les faits qu'ils représentent et qu'ils les

(1) Voir un *Mémoire* de M. Biot, 1833.

aient représentés sur leurs monuments aux époques astronomiques auxquelles ils correspondent. Si les Égyptiens ont connu le mouvement du point équinoxial à une certaine époque, ils ont pu représenter par un calcul rétrograde des époques astronomiques qu'ils n'auraient ni observées ni connues.

De plus, cette possibilité se serait réalisée dans le cas actuel. Car l'époque solsticiale de 1780 est représentée, dit-on, au Rhamesséum. Or, ce monument est postérieur à cette époque de plus de 2 siècles. Donc on aurait certainement représenté des faits astronomiques antérieurs. Donc, on ne peut rien conclure de leur représentation, à l'égard de l'époque où cette représentation aurait été exécutée.

Enfin, les emblèmes en question, considérés en eux-mêmes, ne prouvent rien du tout, comme nous l'avons montré dans notre 13ᵉ leçon d'astronomie, *Université catholique*, tome 9.

Un troisième fait, objecté à notre chronologie, est la composition même de notre zodiaque. Tous les emblèmes étant en harmonie avec des phénomènes naturels particuliers à l'Égypte, il est très-probable que c'est là qu'il en faut placer l'origine. Mais cette harmonie n'a lieu qu'en se plaçant à une époque fort reculée, les saisons dépendant de la position des équinoxes et des solstices. On est ainsi amené à donner au Zodiaque et à l'Égypte 15000 ans d'antiquité. A cette théorie, imaginée par le fameux Dupuis, nous nous contenterons d'opposer les deux réponses suivantes :

1° L'harmonie des emblèmes avec les phénomènes particuliers à l'Égypte est fort éloignée d'être parfaite, comme on peut le voir dans les ouvrages où cette matière est traitée. Le système de l'abbé Pluche, qu'on repousse généralement, donne néanmoins des interprétations beaucoup plus naturelles que Dupuis.

2° Même en admettant le principe de Dupuis, le zodiaque égyptien pourrait ne remonter qu'à 4500 ans de nous. Il suffit d'admettre qu'au lieu de considérer les phénomènes *cosmiques*, on ait considéré les *acronyques*, ce qui revenait au même, et était d'une observation bien plus facile. C'est Dupuis lui-même qui suggère cette hypothèse très-admissible. Dans ce cas, le zodiaque remonterait à l'an 2700 avant notre ère; ce que nous accorderions d'autant plus aisément que son invention doit être très-voisine de l'origine des choses.

3° Enfin il est aujourd'hui *démontré* que notre zodiaque est d'origine grecque, et que tout ce qui a été dit dans un autre sens n'est que l'œuvre de l'imagination. Voir à ce sujet notre 14ᵉ leçon d'astronomie, *Univ. cath.*, t. 9; et les derniers chapitres des *Soirées de Monthéry*, 2ᵉ édition.

Enfin nous terminerons toute cette discussion de faits par une remarque de la plus haute importance. Quand même tous ces faits seraient aussi réels et aussi bien interprétés qu'ils sont fictifs et arbitraires, quand même ils représenteraient et des époques fort éloignées de nous, et de hautes connaissances astronomiques qui auraient guidé à ces époques les constructeurs de ces monuments, il n'y aurait rien dans tout cela que la Genèse ne pût accepter; je dis plus : la probabilité de ces faits serait toute dans l'intérêt de la Genèse.

En effet, lorsque nous considérons l'origine des nations dont nous discutons la chronologie, nous ne considérons pas l'origine du genre humain. Ces nations ont pour point de départ le déluge et la famille de Noé; or cette famille reliait le monde postdiluvien à celui d'avant le déluge. Celui-ci qui habitait le globe depuis plus de deux mille ans, possédait des arts, des sciences, des connaissances astronomiques qui pouvaient être fort avancées; or Noé et sa famille pouvaient, devaient même posséder au moins une partie de ces connaissances. Ils ont donc pu, ils ont dû même transmettre à leurs enfants, sinon les théories, du moins les résultats; et il est facile de concevoir que ces premiers hommes aient connu certains faits, tels que la longueur précise de l'année, l'obliquité de l'écliptique, le retour des éclipses, le nombre et le mouvement des planètes, certaines périodes astronomiques, et entre autres la précession des équinoxes, avec une mesure assez précise de ces phénomènes. Ces hommes se seraient alors trouvés vis-à-vis de leurs pères les enfants de Noé, ce que sont tous les jours vis-à-vis de leurs maîtres des enfants qui apprennent l'astronomie, ou toute autre science, dont les résultats leur sont connus autrement que par leur propre expérience.

Ainsi nous pourrions trouver à l'origine des nations, des connaissances et des monuments qui ne supposeraient ni civilisation préalable, ni observations, ni études. On aura pu, si l'on a voulu, représenter par la position d'un solstice certains événements antérieurs remarquables, tels que l'origine d'un empire, ou le déluge lui-même, ou même la création. La science que ces résultats supposent, nous l'accorderons, mais ce sera la science antédiluvienne, une science de 2000 ans. Or cette science, qui pouvait être moindre que la nôtre, pouvait aussi lui être égale, pouvait lui être supérieure; et cette dernière supposition est vraisemblable pour qui envisagera des astronomes, vivant et observant le ciel pendant plusieurs siècles.

Le zodiaque, que nous retrouvons à peu près le même chez tous les peuples, pourra être un monument antédiluvien qui, en ce cas, nous dispense d'expliquer ses emblèmes. Dans ce cas, la division des signes aura pu être différente de celle employée postérieurement; et comme ce zodiaque aura été longtemps copié avant qu'on pensât à le modifier d'après les nouveaux états du ciel, on pourra trouver des zodiaques qui représenteront l'état et la figuration primitifs. Ainsi, l'on parle de zodiaques indiens qui placent l'équinoxe dans le Taureau, et le solstice d'été dans le Lion. Or c'était là l'état du ciel avant 3000, époque du déluge. Un zodiaque indien place, dit-on, le solstice dans la Vierge; mais il y était pendant les

douze siècles qui ont suivi la création. Peut-être est-ce donc là le zodiaque primitif, recopié sans correction; peut-être est-ce une composition postérieure, mais faite par un calcul rétrograde pour représenter l'état du ciel lors de la création du monde.

Ce n'est pas tout encore; non seulement cette hypothèse est logique et vraisemblable par elle-même, mais elle rend raison d'un fait qui, dans l'hypothèse où l'on trouverait ces connaissances à l'origine des nations, est tout à fait inexplicable. Supposons en effet que les Égyptiens possédassent, il y a près de 5000 ans, des connaissances telles que la précession des équinoxes dont leurs monuments feraient foi. Nous avons démontré qu'ils ne la possédaient pas 600 ans avant notre ère, et que plus tard encore ils étaient fort ignorants. Cette sorte de contradiction s'explique fort bien, non par une extinction du flambeau des sciences qu'on ne peut concevoir et qui n'a laissé nulles traces, mais par la théorie diluvienne que nous exposons. Ainsi, les enfants de Noé auront donné aux leurs certaines connaissances astronomiques, *mais simples résultats sans théorie*, qui auront suffi dans les premiers temps pour produire les monuments que nous supposons. Mais le genre humain, à cette époque, entraîné tout entier vers la recherche des besoins matériels, et livré forcément à une vie sauvage, a dû être longtemps avant d'avoir acquis à quelques-uns le loisir nécessaire pour fonder les sciences. Les résultats confiés à la mémoire et non à l'intelligence, auront fini par s'oublier, ou du moins se gâter, et la science, recommencée tout entière, sera restée au-dessous de ce qu'elle était à l'époque du déluge. C'est ainsi que la science apparente des premières époques se concilie avec l'ignorance d'époques postérieures assez récentes.

Il résulte de tout cela que la science antébiblique des peuples primitifs n'est nullement prouvée; que dans le cas où elle serait constatée, elle s'accorderait fort bien avec la Genèse; que celle-ci donnerait, dans ce cas, la solution d'un problème insoluble hors du système mosaïque; de sorte que la thèse de nos adversaires, s'ils avaient raison sur les faits, serait beaucoup plus favorable que contraire à l'histoire de la Genèse.

Ibid. — Tour de Babel.

L'histoire de la tour de Babel a donné lieu à plusieurs objections dont voici les principales :

1° A-t-il pu exister, cent ans après le déluge, une population capable de bâtir une ville et une tour telle que l'Écriture nous la représente?

2° L'histoire de la confusion des langues s'accorde-t-elle avec ce que nous connaissons de l'histoire du langage?

3° Ne devrait-il pas exister chez les peuples primitifs un souvenir bien clair de cette histoire?

Voici les réponses à ces questions.

A la première :

Il est absolument possible qu'il ait existé, au bout de cent ans, assez d'hommes pour opérer la tentative dont parle l'Écriture. Il nous suffira de renvoyer sur ce sujet aux calculs d'Euler.

Mais cette difficulté, si c'en est une, devient nulle dans le système des Septante, puisqu'alors il y aurait eu cinq siècles depuis le déluge, ce qui fournirait aisément plusieurs millions d'hommes. Du reste, il ne résulte nullement du récit de Moïse, que tout ce qu'il y avait d'hommes sur la terre ait concouru à l'édification de la tour. Des tribus pouvaient être déjà établies sur différents points du globe, comme probablement en Égypte, où il paraît par l'Écriture que Cham s'établit de bonne heure.

A la seconde :

De quelque manière qu'on considère les rapports des langues entre elles, on n'y trouve rien qui contredise le récit de Moïse. Si on les suppose dériver toutes d'une langue primitive, ces dérivations étant telles néanmoins qu'elles forment autant d'idiômes mutuellement inintelligibles les uns pour les autres, la confusion babélique a pu consister en la formation de ces idiômes affinés, mais tels pourtant que les hommes qui les parlèrent d'abord ne purent s'entendre. Si, au contraire, il y a plusieurs langues-mères essentiellement différentes, la difficulté devient tout à fait nulle.

De plus, l'impossibilité bien manifeste où se trouve l'homme de se former une langue, mène directement à la nécessité des langues révélées. Dès lors, la variété des idiômes s'accorde parfaitement avec le récit de Moïse; si on en fait abstraction, cette différence ne saurait s'expliquer.

A la troisième :

Quand même le souvenir de la tour de Babel ne se serait point conservé dans la mémoire des peuples, cela ne prouverait rien contre le récit de Moïse. Car 1° les hommes tombés après le déluge dans l'état sauvage, où les retint forcément la nécessité de pourvoir à leurs besoins physiques, ont pu et dû perdre le souvenir des faits primitifs, comme cela arriverait encore si une cause quelconque amenait aujourd'hui l'extinction complète et prolongée des arts et des sciences; à peine si des évenements tels que le déluge universel pourraient se perpétuer dans la mémoire des hommes. 2° Pour que le silence de l'histoire des peuples prouvât quelque chose contre le récit de Moïse, il faudrait qu'il existât quelque part une histoire de ces temps primitifs, histoire authentique, et telle que la tour de Babel et la confusion des langues y dût nécessairement trouver place. Or, hors de la Genèse, une telle histoire n'existe pas; cette époque est partout une ère mythologique, ce qui prouve que les peuples avaient tous perdu la mémoire des faits quelconques qui ont occupé cette époque : donc le silence général ne prouverait rien.

Mais, de plus, le fait d'un oubli général est faux en lui-même, puisque l'histoire de Moïse est là pour donner le démenti à cette assertion. On ne peut pas ne pas considérer Moïse comme un historien grave, puisqu'il écrivait pour un peuple contemporain aussi près que lui de l'origine des choses, et qui avait dû en conserver le souvenir, sans quoi Moïse s'exposait à voir traiter de fable son récit sur un fait qui eût été encore trop récent pour que l'histoire, ou du moins les traditions des Israélites, ne lui eussent donné le démenti s'il eût été faux.

Enfin il est permis de regarder, comme ayant pour origine l'événement de la tour de Babel, la fable de l'insurrection des Titans contre Jupiter. La similitude du récit n'est nullement une preuve de la communauté d'origine, mais elle s'accorde avec le récit de Moïse, et peut en être considérée comme l'altération. L'époque où la mythologie grecque place cette tentative audacieuse, entre tout à fait dans le système mosaïque, puisque c'est une insurrection des premiers hommes; c'est un fait primitif placé à l'origine de la race humaine.

Ainsi, nous retrouvons la tour de Babel et dans l'histoire sérieuse de Moïse, et dans la mythologie grecque; les autres histoires ne font autre chose que garder le silence sur un fait d'une époque pour laquelle l'histoire n'existe pas. Enfin il n'est pas jusqu'aux débris de ce monument célèbre qu'on n'ait peut-être retrouvés. Le temple de Bélus, et le monument de brique qui existe encore sur les ruines de Babylone et qui est connu sous le nom de Birs-Nemrod, peuvent prétendre chacun à l'honneur de représenter la célèbre Babel. Il est difficile de décider sur ce point, comme aussi de prouver que ces monuments doivent être l'un ou l'autre la fameuse tour; mais cela est *possible*, et l'existence de monuments qui *peuvent* être celui-là, est certainement un fait très-favorable à *la narration* de Moïse (1).

(1) Voir, pour la description de ces monuments, différents ouvrages, mais en particulier les *Annales de philosophie chrétienne*.

Cap. 11, v. 32 : ..... *Thare mortuus est* 205 *ann*.....

La contradiction qui existe entre l'âge de la mort de Tharé et celui de la vocation d'Abraham a donné lieu à différents systèmes (voir le Conciliatorium biblicum de Frassen, tome 5 de cet ouvrage). La solution la plus simple de cette difficulté, et celle qui nous paraît la seule vraisemblable, consiste à substituer au nombre 205 que portent l'Hébreu et les Septante, celui de 145 que donne le Pentateuque samaritain pour l'époque de la mort de Tharé. La difficulté s'évanouit dès lors entièrement.

Cap. 19, v. 25. — *Destruction de Sodome.*

L'histoire de la destruction de Sodome donne lieu à une difficulté qui passe pour assez grave.

On considère le lac Asphaltite comme occupant l'emplacement des cinq villes de la Pentapole, et même comme ayant été formé par leur destruction. Mais ce lac a dû exister de tout temps, car il est le débouché du Jourdain, et il est le fond d'un bassin dont la ceinture rocheuse n'a pu, à aucune époque, donner issue à ce fleuve du côté du sud, vers la mer Rouge. Les pentes des rivières du pays sont toutes vers le lac, aucune vers la mer Rouge. C'est donc là un état primitif qui ne permet pas de supposer que le lac soit une création postérieure due à l'éversion de Sodome et des autres villes coupables.

Réponses à cette objection.

1° Le sol a pu être dénaturé par la catastrophe, et une éruption volcanique suscitée par la colère divine, combinée avec un tremblement de terre, et telle autre révolution extraordinaire a pu changer une plaine en un vaste bassin entouré d'une ceinture plus ou moins élevée, qui aurait fermé toute issue au Jourdain, dans l'hypothèse où celui-ci se serait rendu à la mer Rouge.

Ce qui confirme cette hypothèse, c'est la longue vallée de l'Ouadi el Araba qui court depuis le lac jusqu'à la mer Rouge, et qui a tout à fait la physionomie du bassin d'un fleuve, et qu'on peut supposer avoir été le lit du Jourdain. Que tous les courants du pays aient leur pente vers le lac, c'est une conséquence de la disposition *actuelle* du terrain, mais rien ne prouve qu'il en ait toujours été ainsi. On connaît une foule d'exemples de terrains déformés, soit par soulèvement, soit par dépression, et par suite de changements dans les pentes et les directions des courants. Au reste, le pays n'a pas encore été assez étudié pour qu'on puisse établir des conclusions physiques un peu sûres sur son état possible à une époque fort reculée.

2° Rien ne prouve, et la Genèse ne dit pas que le lac Asphaltite ait été formé postérieurement sur les ruines de Sodome. Il a pu exister de tout temps, et être le débouché du Jourdain; comme aussi les villes de la Pentapole pouvaient être sur ses bords. Or, si Dieu a voulu ruiner le pays, et *evertere omnem circà regionem*, comme le dit Moïse, il a dû, il a pu surtout en résulter un grand changement dans le niveau du lac, de sorte que les villes détruites ont pu être englouties soit alors, soit postérieurement; et de plus la catastrophe en bouleversant le terrain a pu changer à la fois et la qualité et l'étendue des eaux du lac. Comme nous ne savons pas au juste en quoi a consisté la catastrophe, nous ne pouvons préciser ses résultats; et nous ne savons autre chose, si ce n'est que tout le pays a été bouleversé; on peut donc établir sur cette base différentes hypothèses; mais il n'y a absolument rien qui prouve que le lac n'existait pas antérieurement; car l'expression *ubi nunc est mare salis*, peut très-bien s'expliquer, dans le sens d'une extension extraordinaire, en conséquence d'un changement de niveau.

Exod., chap. 1, vers. 8. — *Interea surrexit in Ægypto rex novus qui non cognoscebat Joseph.*

Ce verset donne lieu à deux problèmes historiques 1° On demande sous lequel des rois d'Égypte se passa l'histoire de Joseph; 2° quels sont ceux sous lesquels eurent lieu la naissance de Moïse et la sortie de l'Égypte. Nous renvoyons l'examen de cette seconde question au livre de l'Exode. Disons quelques mots de la première.

Les anciens Pères, Eusèbe en particulier, ont placé l'histoire de Joseph sous le règne des rois pasteurs et l'ont fait ministre de l'un de ces souverains qui régnèrent sur une partie de la basse Égypte, tandis que la 17ᵉ dynastie thébaine occupait la haute. Les partisans modernes de ce système ont cité à l'appui le verset ci-dessus. Après la restauration de la monarchie égyptienne, il n'est pas étonnant, dit-on, que le roi égyptien n'ait pas connu le ministre d'un des rois pasteurs, et n'ait porté aucun intérêt aux enfants d'Israël.

Ces raisons sont d'une faiblesse extrême, et les dates bien établies de ces divers événements ne permettent pas de faire coïncider l'histoire de Joseph avec la domination des pasteurs. En effet, ceux-ci ne furent maîtres que d'une partie de l'Égypte, et furent toujours en guerre avec les autres souverains du pays. Or le récit de Moïse suppose visiblement que Joseph fut le ministre d'un souverain de toute l'Égypte; aussi Moïse fait-il remarquer que l'exemption accordée par Joseph aux prêtres, subsistait encore à son époque. D'où il suivrait que le régime social et administratif de toute l'Égypte aurait été, après la restauration, celui qu'auraient établi les rois pasteurs dans leur coin usurpé; ce que la guerre et la haine éternelle des Égyptiens pour ces barbares rendent extrêmement peu vraisemblable.

Le verset qui nous occupe ne peut pas être pris à la lettre. Car en supposant même que Joseph ait été ministre d'un roi pasteur, le rôle qu'il avait joué, et la trace vivante qu'il y avait laissée par l'établissement de la nation israélite, devait nécessairement le faire connaître de la dynastie restaurée, et de toute l'Égypte. Car d'ailleurs puisque ce roi nouveau s'occupait des enfants d'Israël qu'il distinguait des Égyptiens, il est clair qu'il ne devait pas ignorer leur origine. Le mot *cognoscere* doit s'entendre dans le sens restreint de contemporanéité. Ce roi *nouveau* n'avait pas vu Joseph, mort avant lui; il n'avait aucune liaison avec lui, aucune reconnaissance pour lui; il put donc se livrer sans remords à sa jalousie contre les Israélites.

En supposant que par l'aversion des Égyptiens pour les pasteurs dont parle Pharaon à Joseph en introduisant sa famille en Égypte, il fasse allusion aux rois pasteurs, il est encore plus clair que ce Pharaon n'est pas un de ces rois, puisqu'il parlerait de ses sujets comme d'ennemis naturels de tout ce qui aurait rapport aux rois pasteurs. Mais nous devons dire ici, que, quand bien même on admettrait comme un fait authentique cette histoire si peu vraisemblable des rois pasteurs, la phrase de Moïse n'aurait aucun rapport à cela. Car il est bien évident que la haine des Égyptiens pour des barbares pasteurs ou nomades qui les avaient conquis et opprimés ne pouvait s'étendre à tous les hommes quelconques qui nourrissaient des troupeaux; car il suivrait de là que les Égyptiens n'auraient pas eu de bétail, ce qui est absurde, d'autant plus que Pharaon lui-même en fait ses propres bergers. Le mot *aversantur* doit se prendre simplement dans le sens de *mépris*; la caste des pasteurs était réputée *vile* chez les Égyptiens; et c'est pour l'honneur de sa famille que le préjugé égyptien aurait frappé de déshonneur, que Pharaon recommande à Joseph de taire la profession de ses frères (1).

Enfin les dates historiques placent l'histoire de Joseph beaucoup plus tard que la domination des pasteurs. En effet, l'Exode eut lieu en 1491. Les 215 ans que les enfants de Jacob passèrent en Égypte, reportent leur entrée dans ce pays à 1706, et il ne peut y

(1) Le mot grec βδέλυγμα signifie *puanteur*, objet de *dégoût*.

avoir sur ce résultat qu'un très petit nombre d'années d'incertitude. Or les rois pasteurs furent expulsés par Thoutmosis I, roi de la 18ᵉ dynastie qui remonte à 1850. L'histoire de Joseph ne peut donc se rapporter qu'aux règnes des premiers rois de la 18ᵉ.

Mais l'excessive incertitude de la chronologie égyptienne ne permet pas de fixer entièrement son opinion sur ce point. Nous reviendrons sur ce sujet en discutant l'époque et le règne sous lequel les Hébreux sortirent de l'Égypte.

INDEX RERUM.

Monitum. 9-10
MARCHINI vita. *Ibid.*
Ad lectorem. 11-12
DE DIVINITATE ET CANONICITATE SACRORUM BIBLIORUM. 13-14
Prooemium. *Ibid.*
Prolegomena sacræ Scripturæ. 17-18
Pars prima. De sacrorum Bibliorum canonicitate et divinitate in genere. *Ibid.*
Articulus primus. De Scripturâ sacrâ; de canonicis et apocryphis libris et canonis auctoribus. *Ibid.*
Art. II. Ab ultimâ antiquitate apud Hebræos existisse sacros libros, eosque esse ab omni falsitate remotissimos. 31
Art. III. Appendicula de novi Testamenti libris. 42
Refelluntur argumenta quibus increduli superiora oppugnant. 44
Art. IV. Libros sacros, quos habemus, afflante Deo esse conscriptos. 55
§ 1. Atheorum et Spinosæ potissimùm argumentis respondetur. 65
§ 2. Manichæorum argumenta dissolvuntur. 70
§ 3. Deistarum objecta diluuntur. 77
§ 4. Hebræorum et Spinosæ in novum Testamentum calumniæ refelluntur. 83
Art. V. Quâ ratione Spiritus sanctus sacros scriptores afflaverit. 87
Art. VI. Libros sacros et canonicos non esse vitiatos, sed sinceros et integros ad nos pervenisse. 105
Pars secunda. De sacrorum Bibliorum divinitate et canonicitate sigillatim. 131-132
Articulus primus. De Pentateucho, sive quinque libris Mosis. *Ibid.*
Art. II. De libro Josue. 144
Art. III. De libris Judicum et Ruth. 152
Art. IV. De libris Regum. 157
Art. V. De libris Paralipomenon. 166
Art. VI. De libris Esdræ. 170
Art. VII. De libro Tobiæ. 178
Art. VIII. De libro Judith. 190
Art. IX. De libro Esther. 208
Art. X. De libro Jobi. 219
Art. XI. De libro Psalmorum. 228
Art. XII. De libro Proverbiorum. 239
Art. XIII. De libro Ecclesiastis. 242
Art. XIV. De Cantico canticorum. 246
Art. XV. De libro Sapientiæ. 252
Art. XVI. De libro Ecclesiastici. 263
Art. XVII. De quatuor prophetis majoribus, et primùm de Isaiâ. 273
Art. XVIII. De Jeremiæ prophetiâ, Lamentationibus et Epistolâ. 277
Art. XIX. De prophetiâ Baruchi. 283
Art. XX. De prophetiâ Ezechielis. 291
Art. XXI. De prophetiâ Danielis. 293
Art. XXII. De duodecim prophetis minoribus. 310
Art. XXIII. De libris Machabæorum. 322
De novi Testamenti libris. 340
De veritate, integritate, divinitate et canonicitate librorum novi Testamenti. *Ibid.*
Articulus primus. De quatuor Evangeliis in genere; et sigillatim de Evangelio S. Matthæi. 352
Art. II. De Evangelio S. Marci. 368
Art. III. De Evangelio S. Lucæ. 377
Art. IV. De Evangelio S. Joannis. 385
Art. V. De Actibus Apostolorum. 394
Art. VI. De Epistolis B. Pauli nomine Pauli inscriptis. 397
Art. VII. De Epistolâ B. Pauli, apostoli ad Hebræos. 416
Art. VIII. De Epistolis Catholicis generatim; et sigillatim de B. Jacobi Epistolâ. 436
Art. IX. De Epistolis B. Petri duabus. 446
Art. X. De Epistolis B. Joannis. 454
Art. XI. De Epistolâ B. Judæ. 460
Art. XII. De Apocalypsi B. Joannis apostoli. 465
THESES de divinate et canonicitate sacrorum Bibliorum generatim. 473-474
De divinitate et canonicitate sacrorum librorum veteris Testamenti sigillatim. 477
De divinitate et canonicitate sacrorum librorum novi Testamenti sigillatim. 484
SCRIPTURÆ HISTORIA NATURALIS, seu bibliæ geologiæ, botanicæ, zoologiæque expositio descriptiva auctore William Carpenter), ex Angelico sermone in Latinum à ***, è diœcesi Bajocensi presbytero, translata. 491-492
Monitum. *Ibid.*
Introductio. *Ibid.*
Pars prima. Geologia. 497-498
Caput primum. Lapides. 507
Cap. II. De terris. 515
Cap. III. Metalla. 526
Pars secunda. Botanica. 532
Caput primum. Gramina et herbæ. 537
Sectio prima. Granum seu frumentum. 539
Sect. II. Arundines. 543
Sect. III. Pisum. 546
Sect IV. Algæ. 547
Cap. II. Plantæ et arbusculæ. 548
Sectio prima. Plantæ aromaticæ. *Ibid.*
Sect. II. Cucumera. 556
Sect. III. Spinosæ arbusculæ et plantæ. 558
Sect. IV. Bulbosæ plantæ. 561
Sect. V. Linum. 562
Cap. III. Arbores. 565
Sectio prima, Arbores frugiferæ. 567
Sect. II. Aromaticæ arbores. 589
Sect. III. Lignosæ arbores. 596
Cap. IV. Dubiæ plantæ et arbores. 601
Cap. V. Vegetales substantiæ. 612
Sectio prima. Ligna. *Ibid.*
Sect. II. Fructus. 613
Sect. III. Gummi. 615
Pars tertia. Zoologia. 617-618
Caput primum. Homo. *Ibid.*
Cap. II. Bestiæ. 661
Sectio prima. Animalia domestica. *Ibid.*
Sect. II. Feroces feræ bestiæ. 670
Sect. III. Feræ innoxiæ 686
Sect. IV. Dubia animalia. 703
Cap. III. Volucres. 715
Sectio prima. Aereæ volucres 717
Sect. II. Terrestres aves. 730
Sect. III. Aquaticæ aves. 740
Sect. IV. Dubiæ volucres. 743
Cap. IV. Pisces. 744
Cap. V. Reptilia. 747
Sectio prima. Lacertæ. *Ibid.*
Sect. II. Serpentes. 753
Cap. VI Insecta. 769